





# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	4
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	5
ENVIRONNEMENT DES MJC.....	6
1 Qu'est-ce que l'Éducation Populaire ?.....	6
2 Synthèse historique des MJC.....	8
DÉCLARATION DES PRINCIPES DE LA CONFÉDÉRATION DES MJC DE FRANCE.....	10
UNE HISTOIRE, UN ENVIRONNEMENT.....	12
1 Historique de notre MJC.....	12
2 Présentation du territoire.....	16
LA MJC AUJOURD'HUI.....	18
1 Les Activités Enfants.....	18
2 Les Ateliers de loisirs hebdomadaires.....	20
3 L'Espace Jeunes.....	22
4 Les Actions Culturelles.....	26
5 L'organisation / le pilotage.....	36
DIAGNOSTIC.....	38
1 Méthode Utilisée.....	38
2 Analyse.....	39
3 Valeurs.....	40
4 Axes de Développement.....	42
PROSPECTIVES.....	43
1 Plan d'actions 2016 – 2020.....	43
2 Le lien avec le budget.....	46
ANNEXES.....	48

# INTRODUCTION

Ce document a la prétention de répondre aux questions fondatrices des actions de la MJC LAENNEC MERMOZ : D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

Ce Projet Associatif est en perpétuelle évolution du fait de l'investissement de nombreux bénévoles et salariés apportant individuellement et collectivement leurs pierres à l'édifice. Cet écrit est donc appelé à être mis à jour, au moins une fois par an, ainsi que chaque fois qu'un des nombreux projets d'actions bouge et ils bougent souvent !

## Avertissement numérique

Ce document est imprimable. Cependant il est aussi prévu en lecture numérique directement sur un écran.

C'est un document dit « actif numériquement » :

Le [SOMMAIRE](#) est interactif, il permet un accès très rapide au chapitre désiré, en cliquant sur le titre de chapitre souhaité.

Des mots ou groupes de mots sont eux aussi actifs et vous renvoient au sujet cité d'un clic de souris. Enfin, en pied de page, vous disposez d'un retour direct au sommaire.

Si l'exemplaire entre vos mains est en papier, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la MJC Laënnec Mermoz pour en télécharger un exemplaire numérique au format PDF.

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers adhérents et amis de la MJC, Mesdames et Messieurs,

Vous avez entre les mains notre projet associatif, fruit d'un long travail d'écriture, du conseil d'administration et de l'équipe salariée.

Les différentes sollicitations, et en particulier la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, nous ont contraints à mettre un peu en veille la rédaction de notre projet associatif ces derniers mois, mais le voilà enfin ! Car les bases étaient posées, les recherches faites, les idées ont été discutées, argumentées, approuvées... ne restait que le plus dur et preneur de temps ... l'écriture.

Nous avons pensé ce projet associatif pour que chacun y trouve sa place et que nous puissions dans les années à venir développer nos actions, nos partenariats, nos idées, vos idées...

L'année 2015 a connu de sombres jours, il est donc de notre devoir de faire encore plus ensemble et mobiliser toutes les énergies pour que chacun puisse trouver dans cette maison le respect, la solidarité, l'ouverture d'esprit, la réflexion et le partage.

Bonne lecture à vous, car vous vous engagez dans un document aux multiples pages qui va vous dépendre tout l'environnement de la MJC, son histoire, ses actions et ses projets.

Merci à toutes celles et ceux qui font cette MJC, les bénévoles, les salariés, les partenaires.

Pour le CA, Julie Noraz  
Présidente

Le projet de la Maison des Jeunes et de la Culture Laënnec Mermoz évolue dans des environnements singuliers :

Du point de vue général, les MJC sont issues de l'[Éducation Populaire](#) . Depuis leur création, en 1940, [l'histoire des MJC](#) fut bigarrée. Aujourd'hui, les Projets Associatifs des MJC s'appuient sur la [Déclaration des Principes](#) de la Confédération des MJC de France.

## 1 Qu'est-ce que l'Éducation Populaire ?

Nous vous proposons ici quelques définitions permettant d'éclaircir ce concept grâce à quatre définitions : la plus ancienne fut exprimée par CONDORCET en 1792, puis une définition de notre ministère de tutelle : Jeunesse et Sports, suivie d'une expression moderne de Jaques BERTIN et enfin celle d'un de nos contemporains Philippe MEIRIEU.

*Jean Antoine Nicolas Caritat, marquis de CONDORCET*

(Mathématicien, philosophe, homme politique)

La déclaration de Condorcet présentée à l'Assemblée Nationale en avril 1792 donne à l'éducation une finalité démocratique et jette les bases de l'Éducation Populaire :

" L'instruction permet d'établir une égalité de fait et de rendre l'égalité politique reconnue par la loi... En continuant l'instruction pendant toute la durée de la vie, on empêchera les connaissances acquises dans les écoles de s'effacer promptement de la mémoire : on entretiendra dans les esprits une activité utile ; on instruira le peuple des lois nouvelles [...] qu'il lui importe de ne pas ignorer. On pourra lui montrer enfin l'art de s'instruire par lui-même. "

*Jeunesse et Sports*

(Commentaire du site [www.educ-pop.org](http://www.educ-pop.org))

Si, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Éducation Populaire vise à « domestiquer la rue », ses missions s'enrichissent. Il s'agit de diffuser la connaissance au plus grand nombre et de permettre à chacun de prendre sa place dans la société.

Ses moyens ? Des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles à tous.

Sa finalité ? Agir en complément des actions de l'Éducation Nationale pour donner une seconde chance à ceux qui ont quitté l'école sans diplôme, pour permettre l'éveil des consciences et favoriser la prise de responsabilité.

Au final, il s'agit de reconnaître à chacun le droit de progresser dans sa connaissance du monde, en bénéficiant d'une pédagogie adaptée et globale, qui considère l'homme dans sa totalité, en tenant compte de son parcours de vie et de son environnement.

*Jacques BERTIN*

(Chanteur, journaliste au magazine Politis)

L'Éducation Populaire « c'est l'éducation qui n'est pas cadrée dans les structures traditionnelles de la famille, de l'école ou de l'université.

C'est l'éducation au sein du " temps de loisir ", oui, mais par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage.

C'est aussi l'éducation de chacun par chacun : l'éducation qui ne vient pas d'en haut, des classes

dominantes, mais qui cherche à refondre la culture populaire en accordant une égale dignité à toutes les classes de la société.

Celle aussi qui ne se limite pas à la " haute culture ", ni même aux œuvres d'art, mais qui cherche la culture au sens large : sciences, techniques, sports, connaissance des arts, expression artistique...

C'est l'apprentissage de la citoyenneté, enfin : la citoyenneté qui n'est pas seulement la politisation (l'art de réfléchir sur la politique institutionnelle) mais une pratique active : art de parler en public, de savoir écouter, de gérer un groupe, de s'intégrer à la société... »

*Philippe MEIRIEU*

(Ancien directeur de l'IUFM à Lyon)

« Je fais partie de ceux qui croient en l'avenir de l'éducation populaire, ce n'est pas du passé l'éducation populaire, c'est de l'avenir parce que c'est le refus symétrique du communautarisme et de l'autoritarisme pour fonder le vivre ensemble sur un faire ensemble et sur un comprendre ensemble.

(...)

Alors entre l'autoritarisme et le communautarisme, ce que dit depuis toujours l'éducation populaire, dont les MJC sont une belle incarnation : c'est que nous pouvons fonder le vivre ensemble sur le faire ensemble et sur construire le monde ensemble. »

## 2 Synthèse historique des MJC

(Textes recueillis sur le site : [www.mjc-cmjcf.asso.fr](http://www.mjc-cmjcf.asso.fr))

### Juin 1940

En juin 1940, le gouvernement de Vichy met en place une politique d'encadrement de la Jeunesse sous la responsabilité d'un Secrétariat général à la jeunesse : les chantiers de jeunesse, les écoles de cadres et les maisons des jeunes. Les premiers responsables des Maisons des Jeunes sont formés dès décembre 1940 à l'école des cadres d'Uriage (Isère). En 1943, les Maisons des Jeunes prennent du recul avec le gouvernement de Vichy et certaines d'entre elles ont des activités résistantes, notamment à Caen (Calvados) et à Romans (Isère).

### André PHILIP : la « République des Jeunes »

Les MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) sont issues du gouvernement provisoire d'Alger (1943). Elles avaient pour ambition de mettre en œuvre une "éducation populaire permanente". André PHILIP crée à Lyon la « République des Jeunes », cette association regroupe la plupart des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de l'époque.

La République des Jeunes se réunit pour la première fois à Lyon le 4 octobre 1944. Elle est composée de représentants de mouvements de jeunesse (Auberges de Jeunesse, Éclaireurs de France), d'organisations syndicales (C.G.T. et C.G.A.) et de mouvements de résistance (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique) ainsi que de la Ligue de l'Enseignement, du Syndicat National des Instituteurs  
...

Le but de cette organisation est de susciter et de coordonner le développement de Maisons des Jeunes qui doivent permettre le rapprochement des diverses organisations et l'accueil des jeunes en s'appuyant sur les expériences des Clubs de Loisirs de 1936 et les Maisons de Jeunes de Vichy.

Dès sa création, l'État lui apporte une aide efficace. Nous sommes à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le pays est encore divisé et garde en mémoire les blessures de l'occupation. La priorité est donc de rebâtir, de recréer les liens sociaux et d'insuffler de nouvelles valeurs à ce pays en proie au désarroi, notamment la jeunesse.

C'est la mission de la République des Jeunes. La direction des mouvements de jeunesse et d'éducation déclare dans une circulaire du 13 novembre 1944 : " Nous voudrions qu'après quelques années une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une maison de la culture, une maison de la jeune France, un foyer de la nation, de quelque nom qu'on désire la nommer. Où les hommes ne cesseront plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière".

Les fondements sont posés, il faut à présent bâtir. La première action de la République des Jeunes sera la transformation des Maisons des Jeunes de Vichy. Si la volonté de rupture radicale avec la politique de Vichy est clairement affirmée, les acquis pédagogiques, les concepts d'organisation seront conservés avec un nouvel objectif visant à l'organisation de la liberté et à la participation des jeunes à la reconstruction de la république.

Au début de l'année 1945, la République des Jeunes connaît de graves difficultés. Les subventions sont réduites. La République des Jeunes est marquée par une crise grave. De nombreux membres manifestent leur opposition en particulier la Ligue de l'Enseignement et le Syndicat National des

Instituteurs.

### La FFMJC

En mars 1946 la République des Jeunes devient la Fédération des Maisons des Jeunes. Sont alors élaborés les statuts types d'une MJC, d'une fédération départementale et de la future FFMJC ainsi que le statut du directeur de MJC. Ces statuts sont adoptés par l'assemblée générale constitutive de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture réunie à St-Cloud le 15 janvier 1948.

Entre 1950 et 1960, les MJC se développent lentement. Il faudra attendre la nomination de Maurice HERZOG, Haut Commissaire puis Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, pour assister au développement des MJC. Le plan d'équipements sportifs et socioculturels aidant, on construit au milieu des années 60, deux MJC par semaine. La FFMJC à elle seule reçoit la moitié des subventions allouées aux organismes de jeunesse et d'éducation populaire.

### L'UNIREG-AREGES

En 1969 une scission divise la FFMJC, c'est la naissance des fédérations régionales autonomes et la création d'une nouvelle structure nationale : l'UNIREG (Union des Régions).

En 1991 une nouvelle crise traverse la FFMJC ; six fédérations régionales la quittent et créent l'AREGES (Association de Recherche, d'Études et de Gestion Sociale).

### La CMJCF

En novembre 1995, au terme de trois années d'efforts et de travaux communs L'UNIREG et l'AREGES créent la « Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France ».



# DÉCLARATION DES PRINCIPES DE LA CONFÉDÉRATION DES MJC DE FRANCE

Cette déclaration des principes est proposée aux Unions et Fédérations Régionales de MJC<sup>1</sup>, pour adhérer à la Confédération des MJC de France.

Pour faire acte d'adhésion, il est nécessaire de se reconnaître dans les missions, les valeurs et les principes de fonctionnement de cette déclaration.

## Valeurs et Positionnements<sup>2</sup>:

### Vocation des MJC

Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent, à tous, d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

### Lieux d'expérimentation

La démocratie se vivant au quotidien, les MJC ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

### L'action éducative

L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les MJC favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

### Ouvertes à tous

Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession. Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

### A l'écoute de la population

Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village. Cet enracinement n'est possible que si les MJC et les associations adhérentes, aidées par les Unions et Fédérations régionales sont à l'écoute de la population et participent au développement local. Elles agissent notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elles sont forces de proposition œuvrant pour l'intérêt général et agissent comme des lieux de médiation sociale.

### Une pratique de la démocratie

La Confédération, les Unions et Fédérations régionales de MJC, les associations et MJC locales adhérentes s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le

---

1

La MJC désigne — comme un terme générique — des associations socioculturelles qui partagent les mêmes vocations, positionnements et valeurs sous forme d'organisations différentes : Maison Pour Tous, de Quartier, des Loisirs et de la Culture, Centre d'Animation, rural, Socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace Culturel, OCAL, Forum, etc.

2 Les orientations stratégiques définissent des activités prioritaires à caractère général, laissant une marge de manœuvre dans les applications.

débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.

### Les MJC sont originales

Les MJC sont originales, de par la variété de leurs expériences : elles mettent à la disposition de la population leurs compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes. Avec leurs élus et animateurs bénévoles, et leurs salariés, elles ont une exigence de qualité et de pertinence pour leurs offres de service en matière de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation.

Le partage des mêmes valeurs, la définition en commun des grandes orientations par les élus bénévoles et les professionnels, le fonctionnement en réseau et le respect de l'autonomie de chaque échelon fondent l'originalité et la dynamique de la Confédération des MJC de France.

## Vocations et Principes de Fonctionnement

### La Confédération

Veille au respect, par les Unions et Fédérations régionales, de la présente Déclaration des principes. Elle génère, par la recherche et le débat, les orientations stratégiques ainsi que l'actualisation de son rôle et de son utilité sociale. Celles-ci sont arrêtées en commun avec les Unions et Fédérations régionales. La Confédération représente le réseau au niveau national et international.

### Les Fédérations régionales

Animent le réseau des MJC et associations adhérentes, sur la base des orientations stratégiques qu'elles ont contribué à définir. Elles prennent l'initiative de les mettre en œuvre en direction et avec les MJC et les associations concernées, notamment les unions locales, intercommunales et départementales. Elles veillent à la cohésion du réseau et au développement d'actions communes. Elles offrent des services adaptés aux besoins et aux attentes des MJC et associations adhérentes. Elles les conseillent et les assistent à leur demande. Elles représentent le réseau au niveau régional, départemental et local.

### Les MJC et associations adhérentes

Représentent localement le réseau. Elles sont encouragées à élaborer chacune un projet cohérent de développement dans le respect de la présente Déclaration des principes. Ces projets sont définis localement, car ils doivent être l'expression de la volonté de l'association et prendre en compte les besoins socioculturels de la commune ou du quartier, les attentes des partenaires de la MJC ou d'autres intervenants. Pour élaborer ces projets, les MJC s'appuient sur les orientations stratégiques et bénéficient de l'assistance des Unions et Fédérations régionales.

Nb. Sont signataires de la Déclaration des Principes à Toulouse, le 23.10.94 : Jean LALILI (AREGES MJC & FRMJC Ile-de-France), Marcel GARRIGUE et Michel MEUNIER-RIVIÈRE (UNIREG), Daniel BOULET (Union Normande des MJC), Édith LE BEC (FRMJC Bretagne), Bernard BIANCIOTTO (FRMJC Auvergne), Yves DUCHEMIN (FR JC Lyon), Pierre PINON (FRMJC Champagne-Ardenne), Bernard RAULLET (FRMJC Midi-Pyrénées), Robert COLOMBIÈS (FRMJC Languedoc-Roussillon), Patrick MENNUCCI (FRMJC PACA), Marco AH KIEM (URAD La Réunion), Pascal PAIN (FDMJC-AAD Martinique).

## 1 Historique de notre MJC

### La création

L'association a été créée le 28 novembre 1959, sous le nom « Maison des jeunes et de la culture de Lyon Est ». Les statuts sont publiés au journal officiel le 13 décembre 1959. Elle était initialement domiciliée chez son président de l'époque.

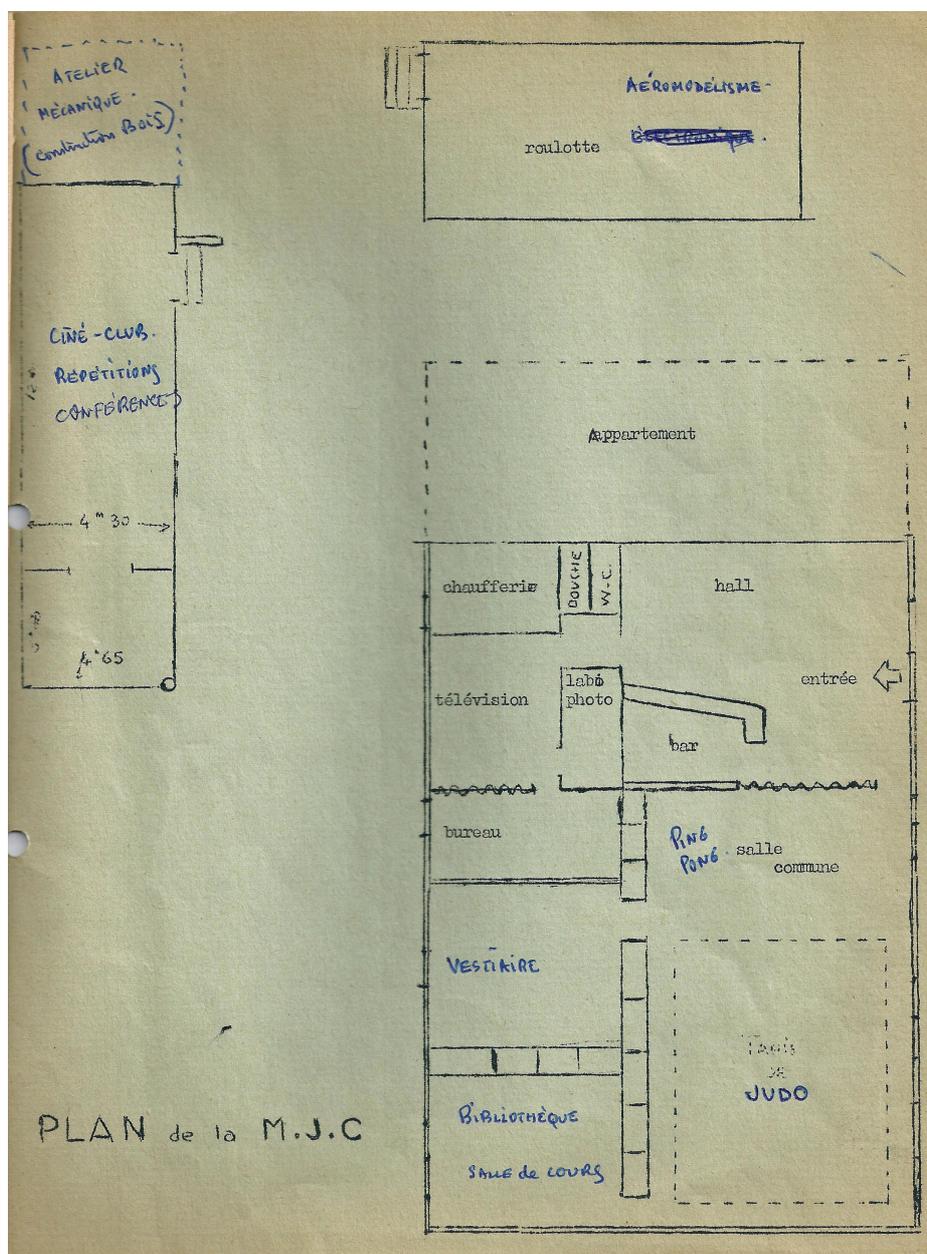
### L'installation

La mairie trouve enfin un lieu pour installer l'association et le conseil municipal du 29 février 1960 vote l'achat du terrain et de la villa qui appartenait à la famille Moray pour 250 000 NF. Même si le terrain se trouve déjà à l'emplacement définitif du bâtiment que nous connaissons, l'adresse, elle, est différente, la maison était située au 34 rue Professeur Ranvier. C'est à partir de ce moment que l'association va commencer à s'épanouir.



En 1962 l'association s'affilie à la Fédération des MJC et devient la MJC Laënnec Mermoz.

L'association développant ses activités, elle manque rapidement de place et en 1964 il est décidé de débiter la construction d'algécos à l'arrière du bâtiment.



En 1970 l'adresse devient enfin le 21 rue Genton.

#### Le nouveau bâtiment

En avril 1981 le Conseil Municipal vote la construction d'un nouveau bâtiment pour 9 800 000 F, l'architecte retenu est Monsieur Chomel.

Ce bâtiment pérenne va permettre une nouvelle évolution de la MJC.

Afin de permettre l'inauguration du bâtiment par M. le Maire Francisque Collomb avant les élections municipales de 1983, cette dernière a eu lieu le 17 mai 1983 alors que le bâtiment était en cours de construction.

Il sera livré en juin 1984, pour être opérationnel en septembre 1984.

Ce nouveau bâtiment de 1600m<sup>2</sup> va donner à la MJC un nouvel élan, les préfabriqués étant devenus vraiment trop petits pour les 750 adhérents de l'époque.



### Un nouvel équipement : la salle Genton

La salle Genton va permettre de développer le secteur culturel, avec un axe théâtre fort, de la musique (programmation jazz et rock) et des spectacles jeune public.

Les premiers liens avec les écoles et le collège du quartier vont se développer au travers de cette programmation.

Elle accueillera, entre autre, « La biennale off de la danse », le festival d'art vivant « Scènes à risques », le festival musical « Vibrations ».

La MJC va même organiser pendant cinq ans le festival de la BD de Lyon et les Prairiales.

Elle va également rapidement mettre en place des résidences tant en danse qu'en musique et de nombreuses compagnies vont s'installer pour quelques mois ou années à la salle Genton (Cie Harry Albert, le Collectif Imuzzic, Cie Katchaça, les Pockémon Crew... et bien d'autres).

La co-réalisation de spectacles était déjà une pratique courante du partenariat entre les artistes et la MJC.

### De nouveaux partenariats

Outre les partenaires institutionnels historiques tels que la Ville de Lyon, le Conseil Régional, le Conseil Général, le Grand Lyon ou la DRAC, l'agrandissement des locaux a permis de nouer un partenariat important avec les structures associatives du quartier et plus largement de Lyon.

L'Élan sportif du 8<sup>ème</sup> a eu son siège social à la MJC pendant plusieurs années.

À partir de 1985 la MJC accueille des permanences emploi, et jusqu'en 2000 les associations La PARE ou OASIS.

La Maison de la Danse fait elle aussi partie des acteurs historiques de la vie de la MJC.

Depuis sa création, un partenariat important s'est tissé avec les Centres Sociaux Mermoz et Laënnec, les écoles et le collège du quartier.

De nombreuses associations ont été hébergées au fil des années, de nombreux liens se sont créés ou défaites mais la MJC a toujours été un partenaire des associations du 8<sup>ème</sup>.

### Des difficultés financières

La MJC a connu depuis 1985 de nombreuses difficultés financières avec des déficits réguliers.

La typologie même du quartier fait que les ressources propres de la MJC sont depuis toujours extrêmement fragiles.

Les tarifs des participations demandées aux usagers ne permettent pas au début des années 2000 de maintenir les finances équilibrées et le CLSH (centre de loisirs) est en déficit chronique.

En août 2002 un jugement a même signifié à l'association son redressement judiciaire.

Une subvention exceptionnelle de la Ville en novembre 2002 de 70 000 € et l'échelonnement de la dette a permis à la MJC de poursuivre ses activités.

Durant toute cette période les adhérents étaient entre 400 et 500.

Seuls une réduction du personnel, la fermeture du centre de loisirs, un allègement de la programmation de Genton et des économies drastiques de fonctionnement parviendront à rééquilibrer

les comptes.

Cette dernière décennie a été relativement plus sereine même s'il a fallu encore une fois avoir recours à un licenciement en 2008.

Le nombre d'adhérents se situe entre 700 et 800 et l'équilibre des budgets est globalement satisfaisant.

Cet équilibre reste fragile, car il n'est pas question de trahir la qualité et la diversité de nos missions et nos valeurs.

*Projet 13 juin 1984*

► **LYON** **Quartiers**

---



### Maison pour tous Laënnec Mermoz

## Fini le préfabriqué, la M.J.C. c'est du béton...

« Avec 750 adhérents nous étouffions dans les locaux préfabriqués de la M.J.C. : « Aujourd'hui M. Akoka, directeur de la Maison pour tous Laënnec-Mermoz peut se réjouir : les derniers coups de pelleuses ont déblayé les morceaux de placoplâtre, la Maison pour tous de la rue Genton est un bâtiment de 1 600 m<sup>2</sup> avec un équipement très complet. Depuis 6 ans, date à laquelle le projet a pris corps, l'expérience de concertation entre architecte, ville de Lyon et membres de la M.J.C. est exemplaire. Les plans, les besoins et les équipements ont été discutés par tous en fonction des demandes importantes du quartier. « La Maison pour tous est une réussite architecto-sociologique » selon M. Akoka qui n'hésite pas à ouvrir toutes les salles qui composent la M.J.C... Sur trois niveaux, le bâtiment est conçu par unité indépendante : une salle de spectacle, un centre d'information sociale (justice, formation, emploi, loisirs) un lieu de réunion pour les associations, un local pour les fêtes familiales, deux salles équipées l'une pour le judo, l'autre pour la gymnastique et la danse, une section informatique... Pour connaître toutes les activités proposées, la Maison pour tous organise samedi 19 juin une journée portes ouvertes, de 9 heures à 19 heures.

**Tout un programme**

Vous pourrez voir fonctionner les activités notamment une rencontre avec la micro-informatique, animation rock avec un groupe de rock « les Clappers Boys », une concentration de motos, une exhibition de tir à l'arc, plusieurs expositions : philatélique et modèles réduits d'un chemin de fer. Sur le stade à deux pas de la M.J.C. des matches de football opposant l'E.L.A.N. M.J.C. contre une équipe de Saint-Etienne et le club des Acacias. Pour sortir des sentiers battus, la Maison pour tous a choisi un sigle, un animal solide et agile : l'E.L.A.N. Tout un symbole...

**R.G.**





*Le dernier coup de « pioche mécanique »*



On peut déterminer deux zones d'influence :

Une « **zone d'influence éloignée** » correspondant aux quartiers Laënnec, Rockefeller-La Buire, Bataille, la Mairie du 8e arrondissement, le Bocage, les Etats-Unis, Viviani, Grange Rouge, Langlet Santy, Général André, la Plaine et Pinel Santy.

Une « **zone de proximité** » prenant en compte les quartiers Latarjet-Mermoz (CUCS)\*, la Trinité-Mermoz (CUCS)\*, et Genton-Ranvier, ce dernier étant l'environnement immédiat de la MJC.

(\*) : CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Cette partie à l'extrême Est du 8e arrondissement Lyonnais s'inscrit dans le Projet Urbain Entrée Est (PUEE) offrant l'accès à l'agglomération ainsi que dans le plan ZRU (Zone de Rénovation Urbaine), qui poursuit actuellement les divers projets de construction immobilière, notamment sur le quartier Genton-Ranvier (Mermoz nord).

Ces rénovations devraient modifier l'environnement proche de la MJC avec une sensible évolution du niveau socio-économique des habitants.

### **Focus enquête habitants Mermoz**

Une enquête CUCS de satisfaction auprès des habitants des quartiers prioritaires du 8e arrondissement a été publiée par la Ville de Lyon en 2013 correspondant au quartier Mermoz.

#### *En voici un résumé significatif :*

On note une progression mitigée de sensation de bien-être sur le quartier, malgré un meilleur entretien de l'environnement. Toutefois cette amélioration reste insuffisante pour combler le sentiment croissant d'insécurité.

#### *Appréciation du quartier :*

Bien qu'en légère baisse, la mauvaise opinion sur le quartier Mermoz est toujours élevée, due :

- aux actes de délinquance recensés, d'où un sentiment d'insécurité,
- à une insuffisance de l'entretien du quartier et des parties communes,
- aux ménages nombreux se sentant mal dans leurs logements.

#### *Peu de participation à la vie de leur quartier :*

Malgré une fréquentation élevée des commerces de proximité, les ménages fréquentent peu les lieux culturels ou de loisirs de proximité, se sentant peu informés ou impliqués dans le devenir de leur quartier.

#### *Difficultés face aux soins de santé :*

Le nombre de ménages se jugeant en bonne santé est faible et nombreux sont ceux qui disent limiter leurs dépenses de santé.

#### *En conclusion de l'enquête :*

On relève un indice de satisfaction global en baisse :

En 2013, la note générale sur Mermoz connaît une forte baisse, après une hausse en 2011.

Le résultat est ainsi le plus faible des quartiers CUCS du 8e arrondissement alors qu'il était le plus élevé en 2011.



La MJC aujourd'hui développe de très nombreuses actions. Elles se répartissent en quatre secteurs:

- Les Activités Enfants,
- Les Ateliers de Loisirs Hebdomadaires
- L'Espace Jeunes
- Les Actions Culturelles.

Nous vous présenterons aussi dans ce chapitre, notre organisation et son pilotage.

## 1 Les Activités Enfants

### L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ A L'ÉCOLE, ALAE

Depuis le début de l'année 2014 nous avons pris part à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur le quartier Mermoz.

La Mairie de Lyon a sollicité les associations d'éducation populaire que les MJC représentent pour l'aider à mettre en place cette réforme au sein des territoires.

La MJC a décidé de s'emparer de l'opportunité qui lui a été faite de s'occuper dans ce cadre du Groupe scolaire Mermoz.

La création d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) a été un vrai défi pour notre structure et le temps pris pour tous afin de recevoir au mieux les enfants commence à porter ses fruits.

Nous prenons donc en charge environ 266 enfants tous les jours durant les poses méridiennes et environ 135 les vendredis après-midi.

Il reste bien sûr une marge d'évolution énorme, car la première des choses a été d'accueillir les enfants dans des délais brefs.

L'équipe d'animateurs en lien avec la directrice de l'ALAE Mermoz a su trouver un rythme et peu à peu les relations avec les enfants, les parents et l'équipe éducative se mettent en place.

Nous travaillons ensemble pour que le contenu de ces moments, et en particulier celui des « vendredis après-midi », soit le plus proche possible des attentes des enfants et des familles, le tout en lien avec l'école.

## L'ESPACE PARENTS-ENFANTS

### Un lieu d'accueil

L'espace parents-enfants est un lieu d'accueil structuré, ouvert à toutes les familles en possession de leur carte d'adhésion. Un enfant est toujours accompagné par un parent lors de l'activité. Cet espace est un lieu d'accueil proposant des activités ludiques qui ouvrent sur l'expérimentation, l'éducatif et la citoyenneté.

L'animatrice de cet accueil est une personne relais qui assure un accueil personnalisé pour un public familial. Elle propose des animations dans un équilibre entre les demandes des parents, l'offre d'activités de la MJC et des projets de la saison.

Différents projets sont mis en place à la demande des parents, en concertation avec l'animatrice.

Cet espace est avant tout un lieu de convivialité : spectacles salle Genton, goûters, anniversaires, repas.

### Le carnaval

La MJC coordonne depuis plusieurs années le carnaval du quartier : l'animation de proximité et l'accueil de loisirs du Centre Social Laënnec, l'espace parents enfants, l'espace jeunes de la MJC ainsi que les habitants y participent. Cela représente environ 150 personnes au total et permet une rencontre entre les différents publics des structures de Mermoz Nord ainsi que Laënnec.

Depuis 2014, le carnaval a lieu au sein de la MJC et il n'y a plus de déambulation au sein du quartier en raison de la réhabilitation de celui-ci. Cela sera à revoir dès la fin de travaux pour reprendre cet événement festif.

### L'implication des parents

Les parents sont partis prenante dans la programmation des activités. Des temps de concertation sont organisés pendant les temps conviviaux d'accueil et de goûters, avec boissons et cafés. On profite de ces moments pour informer les parents sur les activités culturelles, sur les projets en cours au sein de la MJC.

En fin d'année, on demande aux parents les thématiques qu'ils souhaiteraient aborder : santé et alimentation, prévention des accidents domestiques, le rapport à l'autorité...

Nous sollicitons les familles sur des projets très construits et nous mettons en place des activités très variées.

La demande des parents est parfois très simple : ils sont très en demande d'ateliers artistiques ou de fabrication. Les familles apprécient de ramener à la maison des œuvres construites (peinture, terre...) qui rappellent des bons moments passés ensemble.

C'est un lieu où enfants et parents peuvent partager des moments privilégiés avec moins de contraintes qu'à la maison.

Nous souhaitons donc continuer à proposer ces ateliers artistiques et favoriser la participation des parents dans leur organisation. Les mamans et papas se trouvent alors des compétences et des qualités qu'ils ne soupçonnaient pas. Cela les met plus en confiance et améliore leur relation avec leurs enfants.

Public : une cinquantaine de personnes

## 2 Les Ateliers de loisirs hebdomadaires

### LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Les activités hebdomadaires se déroulent tout au long de la saison sauf pendant les vacances scolaires avec un minimum de 30 séances assurées par les animateurs techniciens d'activités (ATA). Elles sont ouvertes à tous, quel que soit l'arrondissement ou la ville de provenance de l'adhérent.

Pour pouvoir participer aux activités, l'adhésion à la MJC est obligatoire et le tarif de l'activité calculé selon l'avis d'imposition (3 niveaux de cotisation possibles).

Les activités peuvent être sportives, culturelles, de bien-être, ou encore artistiques. Elles favorisent l'épanouissement, le loisir, la découverte ainsi que l'initiation et l'apprentissage pour tous les âges.

La MJC souhaite rendre accessible à tous la pratique des arts et autres disciplines culturelles en diversifiant son offre. Une quarantaine d'activités sont proposées pour environ 70 créneaux horaires. Ces activités sont encadrées par des ATA diplômés qui sont rémunérés. Quelques-unes de nos activités sont dispensées par des animateurs compétents mais bénévoles.

Il y a souvent des changements d'animateurs d'une saison à l'autre. Néanmoins, un noyau stable de techniciens structure cette équipe qui est composée d'une trentaine de personnes. Les bouleversements sont liés à la précarité de situation de certains techniciens qui ont des contrats pour un petit nombre d'heures.



## LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS

Plusieurs temps forts ont lieu tout au long de la saison en lien avec les activités hebdomadaires.

### La journée « Portes Ouvertes »

Elle a eu lieu chaque année en début de saison.

Elle réunit une grande majorité des techniciens qui échangent avec le public et organisent des démonstrations de danse, d'arts martiaux, yoga... pour présenter leurs activités.

Ce moment est une occasion importante de rencontre avec l'ensemble de l'équipe d'animation, source de liens et de projets communs.

En effet, les animateurs techniciens ne fréquentent souvent la MJC Laënnec Mermoz que dans le cadre de leurs activités. De ce fait, il est important de les informer sur le fonctionnement administratif de la MJC, sur les projets d'habitants et sur les événements culturels, afin qu'ils puissent transmettre l'information aux adhérents. Au cours de cette journée, une réunion est organisée en début d'après-midi avec les animateurs techniciens d'activités.

### Les « inter-MJC »

Tout au long de l'année, l'ensemble des MJC de Lyon organise des inter-MJC : rencontres de badminton, inter bien-être, inter hip-hop, inter zumba...

Ce sont des temps importants pour la MJC car cela permet aux adhérents de rencontrer d'autres personnes qui pratiquent la même activité, de découvrir d'autres intervenants, d'autres savoir-faire, d'autres maisons.

### La fête de fin d'année

La fête de fin d'année ponctue la fin de la saison avec une représentation de plusieurs activités où les jeunes mais aussi les moins jeunes présentent ce qu'ils ont fait au cours de l'année.

Cette fête se déroule sur trois soirées différentes et les spectacles affichent pour la plupart du temps complet avec de très belles chorégraphies et une joyeuse participation de l'ensemble des groupes.

## 3 L'Espace Jeunes

### Constats

Certains jeunes du quartier de Mermoz restent entre eux dans les espaces publics. Leurs familles sont souvent confrontées à des difficultés sociales et économiques. Elles vivent parfois des situations familiales complexes et expriment leurs difficultés dans l'accompagnement éducatif de leurs adolescents.

Le quartier de Mermoz Nord est en phase de restructuration ce qui a une incidence sur le nombre d'habitants et le nombre de jeunes du territoire.

Cependant, la nouvelle équipe d'animateurs a réussi à positionner des jeunes sur une dynamique de projets, à les remobiliser au sein de la MJC sur les différents événements (Acordanse, fête des activités...).

Nous remarquons que nous mobilisons autant de filles que de garçons sur les différents projets de l'Espace Jeunes. Il n'y a pas de discrimination, une mixité est présente sur les nombreux temps proposés par la MJC mais l'équipe d'animation se doit d'être attentive afin de continuer en ce sens et que chaque jeune ait sa place au sein de l'espace jeunes.

### Les partenariats

La MJC Laënnec Mermoz s'occupait des animations pour les mercredis et vacances scolaires en partenariat avec le Centre Social Laënnec depuis plusieurs années.

Dans le but de renforcer une offre pour les moins de 6 ans, le Centre Social a commencé à se retirer dès le mois de janvier 2014 de la gestion des 11-13 ans et depuis la rentrée de septembre 2014 la MJC a en charge l'ensemble des 11-17 ans.

L'Espace Jeunes organise régulièrement des rencontres avec des jeunes d'autres structures du 8ème arrondissement : Centre Social Laënnec, MJC Monplaisir, Centre Social Mermoz.

### L'organisation

L'Espace Jeunes de la MJC est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans des quartiers environnants. Cet espace répond aux demandes et attentes des jeunes mais aussi de leurs familles autour de plusieurs axes. L'Espace Jeunes est ouvert le mercredi et samedi après-midi (actions spécifiques), pendant les vacances scolaires mais accueille aussi les jeunes en fin d'après-midi, début de soirée.

3 axes sont privilégiés :

- l'animation de proximité en direction des jeunes pré-adolescents et adolescents,
- les actions d'autofinancement de projets par les chantiers ou autres actions,
- l'accompagnement individuel pour des demandes spécifiques, accueil cartable.

### Les objectifs

Les activités de loisirs sont un moyen d'accéder simplement à des activités dites « structurées ». Nos priorités dans ce type d'activités sont principalement la découverte de nouvelles activités, de nouveaux lieux mais aussi la possibilité de partager des moments de détente.

Concernant l'accompagnement de projets, nous voulons être forces de proposition mais aussi être à l'écoute des jeunes pour mettre en place des activités et les suivre dans l'élaboration de projets.

Plusieurs projets de voyage ont déjà vu le jour ces dernières années, ce qui permet aux jeunes de se prendre en main en cherchant des autofinancements, des lieux de séjours, des moyens de transports... et de les amener à être autonomes, responsables et citoyens. Ils participent à des chantiers jeunes sur plusieurs vacances mais aussi à différentes actions d'autofinancement comme la préparation de buffets, vide-grenier... ce qui leur apprend à prendre des responsabilités et à s'impliquer sur une longue période pour pouvoir aller au bout de leur projet.

## LES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

L'animation de proximité est pour nous un des leviers essentiels pour rencontrer des jeunes qui ne fréquentent pas notre espace et d'engager avec eux la relation de confiance nécessaire à l'accompagnement de leur projet. Le fait d'aller à la rencontre des jeunes directement sur leur lieu de vie nous permet d'engager une rencontre et d'échanger sur leurs besoins. Le but est d'amener ensuite le jeune à « aller vers » pour entamer des démarches de projet.

### Origine du projet

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, il s'agit de créer une proposition complémentaire plus adaptée à leurs demandes spontanées avec des tarifs dégressifs.

L'animation de proximité est un accueil libre et gratuit qui se déroule les mercredis de 14h à 18h en période scolaire et avec une participation moindre tous les jours pendant les vacances scolaires sur les mêmes horaires. Des sorties à la journée sont organisées ponctuellement lors des vacances.

### Orientations du projet partagé

- Favoriser le développement d'une offre de loisirs adaptée aux besoins et aux attentes des jeunes
- Développer le lien social
- Appréhender le jeune dans sa globalité (famille, scolarité...)
- Travailler sur une démarche de parcours individualisé des jeunes au sein du quartier
- Développer l'accueil et l'écoute des jeunes et de leurs familles. Accompagner les parents dans le suivi.
- Rechercher une plus grande participation des familles aux projets définis dans le cadre de l'espace jeunes.

### Types d'activités proposées

- Accueil à l'Espace Jeunes de la MJC
- Animation au pied des immeubles
- Activités sportives : futsal, ping-pong, tournoi de foot, de basket...
- Sorties loisirs : cinéma, laser game, piscine, sorties aux matchs de l'Olympique Lyonnais,
- Sorties culturelles : débats, concerts, pièces de théâtre...

## LES 11-13 ANS

Ce groupe est encadré par deux animateurs (un diplômé et un stagiaire BPJEPS).

Les 11-13 ans sont accueillis en fin d'après-midi tous les jours ainsi que les mercredis de 14h à 18h, le samedi après-midi et pendant les vacances scolaires. Ce groupe participe régulièrement à différents projets sur une durée de plusieurs mois (projet film d'animation, biennale de la danse ...) ainsi qu'à des animations de loisirs.

**Public** : 25 jeunes

## LES 14-17 ANS

La MJC Laënnec Mermoz s'occupe des animations de proximité 14-17 ans grâce à deux animateurs. Les animations se déroulent sur le quartier, à la MJC ou au stade Saez. Le but est de proposer un accueil de 14h à 18h pour : lutter contre le désœuvrement et l'ennui en proposant des programmes d'animation qui correspondent aux besoins et problématiques des jeunes (tarifs accessibles), favoriser l'implication et la participation des jeunes dans la conception de projets, consolider les actions et les liens entre la famille, les jeunes et nos structures.

L'organisation de l'accueil des 14-17 ans est beaucoup plus « souple » sur les horaires et modalités. Les jeunes viennent le mercredi après-midi selon le programme proposé ou alors juste dans le but de passer un moment entre eux.

Depuis 2014, la MJC accueille également les jeunes le samedi. Nous privilégions ce temps pour organiser des sorties en journée ou soirée. Le mercredi est donc plutôt une journée de « permanence » où les jeunes trouvent toujours un animateur disponible pour les accueillir.

**Public :** 35 jeunes

### Les Chantiers jeunes

Dès 14 ans, les jeunes peuvent participer aux chantiers jeunes dans le but de financer des projets d'autofinancement.

Les chantiers permettent aux jeunes de financer des projets qui leur sont propres : financement du BAFA, financement de voyages... Nous privilégions les projets de groupe.

Plusieurs supports sont utilisés : la pépinière, les immeubles des bailleurs (SACVL, GLH...), les locaux de la ville de Lyon (gymnases...).

#### Objectifs Généraux

- Renforcer les actions de développement social,
- Participer à l'amélioration du cadre de vie,
- Réaliser un projet,
- Se positionner dans un groupe de travail,
- Respecter un cadre de travail : sécurité, collaboration, horaires, pause,
- Respecter la mixité et les capacités de chacun.

## ACCUEIL CARTABLE

Les animateurs aident les jeunes à faire leurs devoirs lorsqu'ils en expriment le besoin, essentiellement les soirs entre 16h30 et 19h sur un accueil libre et gratuit (possession de sa carte d'adhérent). Il n'y a pas de caractère obligatoire ou strict. Les jeunes sont libres de rester 15 minutes ou 1h30 selon leurs besoins. Le but est de leur permettre de trouver un lieu calme, propice pour faire leurs devoirs tout en bénéficiant de l'aide d'un animateur.

## **LIEU RESSOURCE**

Nous avons remarqué qu'une bonne quinzaine de jeunes différents âgés de 15 à 22 ans viennent à la rencontre des animateurs pour trouver un lieu de stage, rédiger un CV...  
Nous essayons de les rediriger vers les instances compétentes mais cela reste parfois compliqué pour les jeunes.

## **BÉNÉVOLAT / PARTICIPATION CITOYENNE**

Les jeunes de la MJC sont généralement sollicités pour des actions bénévoles dans le cadre de la MJC (Acordanse, pépinière...) auxquelles ils répondent souvent positivement.  
Ils participent à différents projets comme le projet Prodig', Orange Rockcorps, ou alors avec le théâtre du Grabuge ou Fil'action sur des sujets plus sérieux comme l'égalité fille/garçon...  
Des sorties sont aussi organisées ponctuellement par le Secteur Jeunes en direction des familles du quartier.

## **LES 18-25 ANS**

Notre implication auprès des jeunes du quartier entraîne une présence de plus en plus forte des 18-25 ans dans la MJC. Ce public nous sollicite sur deux grandes thématiques :

- leur insertion sociale et professionnelle,
- leurs loisirs.

Nos animateurs répondent de leur mieux à ces demandes d'accompagnement. Néanmoins cela affaiblit l'accueil des 11-17 ans.

Dans la convention pluriannuelle d'objectifs, signée avec la Ville de Lyon, nous nous sommes engagés réciproquement à prendre en considération le public des 18-25 ans dans notre projet.

En parallèle, la Ville de Lyon nous invite à redéfinir avec elle sa politique jeunesse (13-30 ans) dans le cadre d'un appel à projet national.

Pour ces trois raisons, nous nous devons d'envisager la création d'un poste d'animateur spécifique pour cette tranche d'âge.

## 4 Les Actions Culturelles

### PRENEZ RACINES !

Co-Construction d'espace urbain !

« C'était un peu laborieux au début, cela a démarré tranquillement, doucement mais peut-être qu'un grand projet, cela doit commencer doucement, [...] pour moi ce projet, je dirais qu'il est novateur d'un nouvel état d'esprit social, moi c'est comme cela que je le perçois et que je l'espère. » Patrick Della, heureux parrain avec sa femme Geneviève d'un plaqueminier (arbre à kaki), extrait du Diaporama « Prenez Racines », copyright Sophie Fueyo

#### De la pépinière urbaine au verger partagé

De 2010 à 2014, après quatre ans de vie sur la pépinière urbaine, et trois ans passés à pouponner les petits arbres, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre paysagère ont bien travaillé. Les parrains-marraines aussi : les arbres sont pour la plupart en pleine forme et trouvent place au verger. Les prunus seront bientôt tous sur la promenade.

Seul l'arbre de notre doyenne, Marie REYNARD, 97 ans (et plus de 50 ans passés à Mermoz), est planté définitivement près des nouveaux jeux du parc public de Mermoz.

#### Le verger partagé et ses essences

Le catalogue des essences des 38 arbres parrainés par les habitants se compose ainsi :

28 individus fruitiers : une diversité de goûts et de couleurs sélectionnés par les habitants sont intégrés aujourd'hui au verger partagé. Les fruits récoltés feront le bonheur de tous !

Pommiers - Fuji, Pommiers Reine des Reinettes, Poiriers (Pyrus communis, Pyrus salicifolia...), Cerisiers, Abricotier (bergeron, rouge du Roussillon ou d'Oullins), Prunier (mirabellier), Cognassier (Cydonia oblonga) ; Amandiers ; Plaqueminier (Diospyros kaki) ; Figuier (Ficus carica) ; Quetsche d'Alsace ; Pêcher (Prunus persica) ; Nectarinier.

Trois arbres sont plantés définitivement dans le jardin de la MJC pour des questions d'espace : l'eucalyptus, le ginkgo du collectif et le cerisier parrainé par l'école primaire Mermoz.

À l'horizon 2017, 8 arbres d'ornement (appelés aussi « pépites ») aujourd'hui sur le verger partagé seront plantés définitivement sur une promenade piétonne traversant le nouveau Mermoz. Ces arbres ornementaux créeront des surprises grâce à leurs précieuses floraisons spectaculaires blanches ou rosées et leurs feuillages tout au long des saisons ! Prunus Serrula ou Serrula Tibetoca, Prunus Subhirtella Autumnalis, Prunus Serrulata Shirofugen, Prunus Serrulata Shirotae, Prunus Taoihaku. À partir de cette base proposée par la maîtrise d'œuvre, les habitants proposent aussi le Lilas des Indes et l'Albizzia.

La MJC est chargée par convention avec la Ville de Lyon de gérer l'espace verger. Elle s'engage ainsi à animer ce lieu et garantir son fonctionnement et son entretien.

## EAU DE ROSE

« Désormais, les racines ont besoin de s'étendre. Soyons prêts à accueillir brebis et prairies et ... à rêver ensemble à une nature en ville. »

Fabrication collective d'une Eau de Rose de Mermoz 100% locale et éco-responsable

EAU DE ROSE, c'est le parrainage par les habitants du quartier d'un rosier de Damas (Rosa Damascena) ou Centifolia (Rosa Centifolia) à planter dans son jardin ou à garder en pot au soleil sur son balcon. De nombreux pieds sont installés au verger et sur Mermoz Sud.

Au rythme des floraisons, nous récoltons les fleurs et détachons leurs pétales. Une fois séchés dans le séchoir à claies nous les distillons (la MJC a le plus bel alambic en cuivre de la Ville de Lyon!) pour recueillir une eau de rose du quartier.

Le quartier Mermoz produit aujourd'hui une Eau de Rose bien réelle qui embaume nos rues lors de l'éclosion des fleurs, enrichit les saveurs de notre cuisine au quotidien dans nos maisons et irrigue notre imaginaire. Une rose locale qui rassemble et qui produit une essence à l'image des habitants d'un quartier populaire de Lyon : riche, savoureuse et simple.

### Les complices sur le terrain de PRENEZ RACINES et EAU DE ROSE

\* Croqueurs De Pommes, \* Coco Baudrand \* L'école Lyonnaise des plantes  
\* Les Compostiers \* Le passe-jardin \* Naturama \* Génération Bois, André Ailloud \* Centre Social Laënnec Mermoz \* Centre Social Mermoz \* Altm

### Les partenaires financiers

\* ACSE \* Ville de Lyon \* Ville de Lyon 8e \* La Fondation de France \* COAL \* DRAC \* Grand Lyon \* Région Rhône-Alpes \* ANRU

Retrouvez toutes les infos sur Prenez Racines ! grâce à notre site web [www.prenez-racines.org](http://www.prenez-racines.org).

## PROJET D8NSE

Depuis 2008, une volonté d'ancrer des projets de danse sur les quartiers prioritaires du 8<sup>ème</sup> arrondissement est née de plusieurs acteurs et élus.

La proximité avec la Maison de la Danse, le formidable travail qu'elle développe avec les établissements scolaires de l'arrondissement, l'histoire de cet arrondissement, l'implantation de compagnies de renom sur le territoire du 8<sup>ème</sup> étaient autant d'éléments pour motiver cette orientation culturelle.

Naturellement, la MJC est devenue un chaînon indispensable à ce maillage. Cette dernière a su proposer des actions qui rassemblent et qui font sens pour de nombreux acteurs.

## ACORDANSE

Co-construction d'événements de qualité !

Lancée en 2009, ACORDANSE est une manifestation créée pour « LA » place publique du quartier Mermoz : la place LATARJET.

Cet événement a été pensé pour ce lieu, afin de pouvoir participer à son ouverture sur l'extérieur et pour que cette place retrouve une fonction de place publique.

Le partenariat avec le Centre Social Mermoz, le Centre Social Laënnec et les associations du territoire s'est fortement développé autour de l'événement. Ce partenariat fort s'étend. La co-organisation du projet a été ouverte à d'autres associations ou institutions du territoire (Clarté, Euréqua, GLH, Sports dans la ville, etc.). ACORDANSE englobe une fête de quartier en juin et un festival de danse sur 2 jours en juillet. À cette organisation se rajoutent les partenaires culturels et artistiques dont principalement la Maison de la Danse mais aussi des compagnies.

En 2016, l'organisation de la manifestation s'ouvre également aux bénévoles et administrateurs.

### ***Rencontres festives de Mermoz***

Un samedi du mois de juin, les équipements, associations et habitants se mobilisent pour organiser une fête de la danse sur le quartier de Mermoz.

Cette fête se déroule sur plusieurs espaces de Mermoz autour de la place LATARJET.

D'abord « fête du Centre Social Mermoz » puis « fête de quartier », cet événement est aujourd'hui intégré pleinement à ACORDANSE.

Mêlant jeux et animations traditionnels ainsi que repas convivial, la manifestation a du mal à intégrer la danse. L'organisation du repas est elle aussi sensible pour que ce temps reste avant tout convivial (c'est-à-dire bon et ouvert à tous !).

La volonté principale de tous les acteurs est néanmoins de monter en qualité sur les animations et repas proposés. Cette volonté est visible depuis 2 ans sur la manifestation et nous souhaitons persévérer dans ce sens pour que la fête de juin soit une belle fête de la danse qui ressemble et rassemble à Mermoz !

Cette manifestation cible donc principalement le public familial de Mermoz, très attaché à cette manifestation.

### ***Acordanse***

Le festival ACORDANSE a lieu le 1<sup>er</sup> mercredi et jeudi du mois de juillet sur la place LATARJET.

\* la 1<sup>ère</sup> soirée est un battle chorégraphique. Au côté de la Compagnie Tekken, la MJC et ses partenaires organisent cette soirée dans un esprit Hip-hop au top !

\* la 2<sup>ème</sup> soirée est dédiée aux spectacles : extraits de spectacles amateurs et de spectacles professionnels, le festival donne envie de danser et se clôture par un bal.

Cette manifestation cible le public de Mermoz et un plus large public de l'agglomération.

La volonté de mixité est au cœur des stratégies de communication de l'événement.

Chacun doit trouver sa place dans l'événement : amateur de danse aguerri ou néophyte, qu'il vienne d'ici ou d'ailleurs.

#### ***Les organisateurs***

MJC Laënnec-Mermoz, Centre Social Laënnec, Centre Social Mermoz, Maison de la Danse, compagnies de danse, adhérents et administrateurs

#### ***Les complices sur le terrain***

GLH, ALTM, association Clarté, Arts et développement, Sports dans la Ville, Idéo, Euréqua, Vivre ensemble

#### ***Les partenaires financiers***

Ville de Lyon (Politique de la Ville et TLMD), État (ACSE), Région Rhône-Alpes, Caisse des dépôts

## RÉSID8NSE

Depuis la résidence de la compagnie Kat'chaça en 2008 et 2009, la MJC est naturellement un fort soutien à la mise en œuvre des projets de compagnies de danse sur le territoire Mermoz. C'est suite à cette 1<sup>ère</sup> résidence de compagnie de danse que la MJC propose d'ailleurs le festival ACORDANSE, permettant de « montrer » des créations de chorégraphes et danseurs professionnels ou amateurs, d'ici, sur le 8<sup>ème</sup>, ou d'ailleurs.

Une résidence danse est avant tout l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes. L'enjeu est de toucher un large public des quartiers prioritaires mais les modalités pour le faire ne sont pas du tout bordées, laissant ainsi une grande liberté à la compagnie. Il faut bien sûr des actions visibles, conviviales et de qualité du point de vue artistique et social, mais aucune « commande » n'entre en jeu dans l'accueil en résidence d'une compagnie de danse (pas de commande d'œuvre, d'événement, ...).

Ainsi, la résidence de la compagnie Najib Guerfi de 2012 à 2015, a retravaillé le concept des événementiels ACORDANSE et développé une création artistique participative.

Au fur et à mesure des expériences, la MJC renforce son soutien aux artistes chorégraphiques accueillis en résidence. Naturellement, le travail de médiation de terrain porté par la MJC est un soutien jugé important par les compagnies.

Le territoire de la résidence, d'abord limité à Mermoz s'étend désormais à Langlet-Santy.

Ce projet Résid8nse veut être un terrain d'expérimentation où se tissent des liens plus profonds que ce que l'on peut faire avec un événementiel comme ACORDANSE. Les 2 se complètent et se nourrissent. La volonté des partenaires de la Résid8nse est de ne pas « parachuter » une compagnie pour quelques mois, mais de tenter, malgré des financements annuels, de construire une relation plus durable et donc de confiance entre des acteurs artistiques et culturels, des structures de territoire et des habitants.

Inviter des artistes à travailler auprès d'un maillage d'établissements socio-éducatifs et culturels, enrichit et ouvre les horizons de tous les acteurs impliqués. Ceci profite sans aucun doute à la population des quartiers ciblés par cette action.

Le public est un public de tous âges habitant les quartiers Mermoz et Langlet-Santy.

### Les organisateurs

MJC Laënnec-Mermoz, Centre Social Laënnec, Centre Social Mermoz, Centre Social Langlet-Santy, Maison de la Danse, compagnies de danse, adhérents et administrateurs, établissements scolaires

### Les partenaires financiers

Ville de Lyon (Politique de la Ville), État (ACSE), Région Rhône-Alpes

## DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE

« Le Défilé, c'est placer des gens ordinaires dans une situation extraordinaire devant 300 000 spectateurs. Cette magie nous permet de révéler le meilleur de nous-mêmes et de rendre beaucoup de gens heureux. »

Dominique Hervieu, directrice artistique de la Biennale de la danse

## *Le Défilé, plus grande parade chorégraphique d'Europe*

4500 amateurs dans les rues de Lyon, 14 groupes venus de toute la région et un après-midi de fête et de danse à vivre ensemble

En 1996, quand Guy Darnet, alors directeur de la Maison de la Danse et directeur artistique de la Biennale de la danse, eut l'idée d'initier un Défilé dans les rues de Lyon sur le modèle du carnaval de Rio et des écoles de samba du Brésil, il ne se doutait pas que sa folie passagère allait donner naissance à l'une des manifestations les plus populaires et les plus attendues du public, de Lyon et des environs, que l'on soit féru ou non de danse.

Son idée englobait aussi la volonté de travailler avec les quartiers, et surtout les structures comme les MJC ou les Centres Sociaux afin d'abolir toutes les barrières sociales, d'âge, de condition physique. Le résultat l'a comblé au-delà de ses espérances : ce qui, en 1996, ne devait avoir lieu qu'une seule et unique fois attire, chaque septembre des années paires, une moyenne de 300 000 spectateurs dans les rues.

« Mon bonheur », souligne Guy Darnet, qui a passé ses deux flambeaux à Dominique Hervieu au cours de l'été 2011, « est d'avoir défendu l'idée que la danse n'était pas réservée à une élite et d'avoir participé à ce décloisonnement ».

Le Défilé, qui s'est d'abord tenu sur les pavés du Vieux-Lyon en 1996, a également arpenté le quai du Rhône à deux reprises. Mais son itinéraire mythique reste les 1 300 mètres, sur la voie piétonne qui mène de la place des Terreaux à la place Bellecour en passant par la rue de la République.

C'est ce trajet que chorégraphes, plasticiens, musiciens, couturiers, acrobates, danseurs et 4 500 bénévoles martèleront à nouveau de leurs pas cadencés avec nous ces prochaines années !!!

## *Le défilé, le 8<sup>ème</sup>, la MJC*

Initié en 1996 dans le cadre des Projets Culturels de Quartiers, le Défilé s'inscrit depuis dans la politique de valorisation des quartiers et de leurs populations. Il entend rassembler et faire se rencontrer les générations, les cultures et les divers groupes sociaux en organisant une mixité entre personnes issues des quartiers prioritaires et personnes issues du reste de la ville.

Dans sa sélection le Comité de pilotage du Défilé est plus que jamais attentif à la mobilisation d'habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, à l'association entre structures et/ou territoires, qui s'affirme comme une voie intéressante pour la mixité et la mobilité des participants, et à la volonté de faire bénéficier des personnes en grande difficulté de la dynamique de l'événement, en mettant en place un volet « insertion », social ou professionnel.

Le Défilé n'a pas été proposé pendant plusieurs années aux habitants du 8<sup>ème</sup> arrondissement, alors que la Maison de la Danse est sur le 8<sup>ème</sup>. La mairie du 8<sup>ème</sup> a voulu en 2008 réinscrire l'arrondissement dans cette dynamique.

Les acteurs locaux (structures socioculturelles, associations, équipements culturels, collectivités...) ont été mobilisés et logiquement la MJC s'est inscrite dans cette aventure.

En 2010 elle a été porteuse du Défilé ainsi qu'en 2012 et 2014.

## *Être porteur du défilé*

Le porteur assure la coordination du projet. Il s'engage à impliquer activement dans le cortège 150 à 500 participants bénévoles, il est l'interlocuteur administratif et financier de la Biennale de la danse, avec laquelle il signe une convention.

Le Défilé relève de la Politique de la Ville, à ce titre l'opérateur s'engage à mobiliser en priorité des personnes issues des quartiers prioritaires et/ou éloignées des pratiques culturelles et artistiques. Pour ce faire il constitue un réseau de partenaires diversifiés sur son (ses) territoire(s), garants d'une mixité

sociale et générationnelle des publics mobilisés dans chaque discipline artistique. Le Défilé est ouvert à tous à partir de 10 ans.

D'une manière générale, l'opérateur porte et met en œuvre l'ensemble du projet. Il pourvoit à la totalité des moyens humains (coordination), logistiques et financiers (complément budgétaire) nécessaires.

### Les résultats

Les études de l'Institut d'Urbanisme font ressortir que les participants du défilé de 2010, 2012, 2014 sont bien le reflet des habitants du Grand Lyon : 22% des participants, du Grand Lyon, vivent en quartier classé Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Ce chiffre est à rapprocher des 23% d'habitants du Grand Lyon qui vivent dans ces quartiers.

### La force du collectif

En 2012, le regroupement en collectif des MJC et des Centres Sociaux de la Ville de Lyon a profondément enrichi le projet de Lyon 8<sup>e</sup> and Co du Défilé de la Biennale de la danse. Le partage des objectifs, des savoir-faire et des moyens des différents partenaires a pleinement participé à la réussite du Défilé 2012.

Qu'espérer de mieux pour les prochains Défilés qu'un plus grand nombre de partenaires entre dans la danse dans l'intention d'ouvrir plus largement encore le Défilé à l'ensemble des Lyonnais ?

En 2014, c'est chose faite ! les co-porteurs du groupe de Lyon sont : deux Centres Sociaux (Centre Social Laënnec et Centre Social du Point du Jour) et deux MJC (MJC Saint-Rambert et MJC Laënnec-Mermoz).

Ils sont rejoints par les 10 autres MJC et 9 Centres Sociaux de Lyon.

C'est donc tout le territoire de Lyon qui est mobilisé et nous parvenons à travailler ensemble malgré les difficultés logistiques et géographiques.

Constitués en collectif, nous retrouvons dans ces projets artistiques de qualité, fédérateurs et ambitieux que sont les Défilés de la Biennale de la danse, les valeurs que nous défendons au quotidien au sein de nos équipements.

Ainsi nous souhaitons accompagner nos publics dans cette grande aventure humaine, riche de rencontres et de partages mais aussi spectaculaire afin que chacun trouve sa place au sein du Défilé, grand spectacle à ciel ouvert.

### La MJC Laënnec-Mermoz

11 défilés, 8 participations de la MJC dont 5 comme porteur ou co-porteur font de notre MJC celle qui a le plus investi ce projet au cours du temps. Cela représente 16 années de mobilisation ! Ceci s'explique par la forte imprégnation de la danse sur le territoire de Mermoz depuis de nombreuses années.

Et pour les 4 dernières éditions le fort partenariat avec le Centre Social Laënnec a été déterminante. C'est main dans la main que nous anticipons, préparons, organisons ces défilés.

Les difficultés générées par l'ampleur d'un tel projet lors des participations précédentes à l'édition 2012, nous ont permis d'imaginer un nouveau modèle d'organisation et une économie différente reposant sur la solidarité des équipements socio-culturels lyonnais. En agrandissant l'assise économique du défilé lyonnais nous avons fortement minimisé les risques financiers. De plus nous isolons ce budget du reste de la MJC.

### Une incroyable aventure humaine de Denis Plassard

Chorégraphe, Compagnie Propos, notre chorégraphe en 2014

« Je me souviens du premier Défilé : quand on est arrivé au début de la rue et qu'on a vu tout ce monde, on a tous fait « Waouh !!! », on s'est tous pris une grosse claque. .... Parce que ça rythme la vie des gens, ça provoque des rencontres, des émotions, un enthousiasme délirant et après c'est comme un gros vide. Mais je suis toujours impressionné quand on arrive sur la ligne de départ, c'est une sensation unique qu'on ne vit pas tous les matins... C'est une incroyable aventure humaine... »

## GENTON

Une salle de spectacle, un outil pour l'action artistique et l'éducation populaire  
144 places en gradin rétractable / 200 places en « fosse »/ un plateau non surélevé de 100m2/ un espace de loges et stockage.

### Le spectacle jeune public

La MJC Laënnec-Mermoz développe depuis plus de 10 saisons un soutien à la création à destination des plus jeunes publics. Ce soutien se manifeste d'abord par une programmation de 6 spectacles en moyenne par saison qui sont proposés aux établissements scolaires de l'agglomération, centres de loisirs, crèches, et familles de l'agglomération lyonnaise. Depuis 2009, la MJC fait partie du collectif Jeune Public des MJC du Grand Lyon.

#### Le collectif de programmation

Un collectif interne à notre maison est né il y a 4 ans afin d'associer partenaires, salariés, adhérents au choix de programmation. Ce travail concerté est riche et productif.

Les membres de ce collectif sont invités toute l'année à voir des spectacles dans Lyon et ses environs. Après chaque spectacle, ils complètent une « fiche spectacle ». Nous échangeons ensuite collectivement sur les différentes propositions pour construire notre programmation de la saison suivante.

Une programmation qui se veut éclectique (marionnettes, cirque, théâtre, musique...) et à l'écoute des envies de notre public âgé de 18 mois à 20 ans et plus.

#### Le public

Le taux de fréquentation des spectacles programmés en jeune public affiche une moyenne de 90 enfants par séance.

Nous touchons essentiellement les écoles de l'arrondissement mais aussi de l'agglomération

lyonnaise ainsi que les structures associatives accueillant des enfants (Centres Sociaux, MJC, crèches...).

### Notre organisation

Nous travaillons généralement en co-réalisation avec les compagnies que nous accueillons (partage des recettes). Notre régisseur est intermittent. L'économie liée à la salle et à l'accueil de compagnies est fragile et mérite d'être consolidée.

Nous envisageons alors plusieurs pistes : développer les partenariats et actions culturelles, démarcher plus de structures (écoles, etc.), avoir une programmation prête plus tôt.

### Les résidences « Jeune Public »

Au-delà de la programmation, notre soutien à la création Jeune Public locale se manifeste par l'accueil en résidence de compagnies pour des créations à destination des enfants et d'un public familial.

Ces résidences permettent à des compagnies qui n'ont pas accès à des co-productions dans des théâtres classiques de pouvoir réaliser leurs créations, notamment grâce à la belle implantation son et lumière de notre salle de spectacle.

Ces accueils permettent aussi à des publics du territoire et de notre maison d'assister à des représentations, de suivre des créations pour mieux comprendre le travail artistique, de rencontrer des équipes artistiques ou techniques et de participer à la réflexion autour de ces créations.

### Le réseau Jeune Public des MJC du Grand Lyon et l'événement PING-PONG

Fidèles à leur mission d'Éducation Populaire, les MJC de l'agglomération lyonnaise ont décidé de mutualiser leur savoir-faire en matière de production, de diffusion de spectacles et d'action artistique en direction du jeune public en créant un collectif « Jeune Public ».

### Nos objectifs

- Développer un travail en réseau à l'échelle de la région Rhône-Alpes Auvergne : partage d'expériences, repérage de spectacles, travail sur des thématiques spécifiques, organisation de tournées, construction d'outils de communication.
- Construire un accompagnement culturel des œuvres composé de rencontres, de sensibilisation, d'ateliers de pratique artistique et de formation pour sortir d'une logique de « consommation de la culture ».
- Proposer une programmation régulière qui s'inscrit sur un territoire et sur du long terme à un coût raisonnable pour faciliter l'accès à la culture pour tous.
- Mutualiser des moyens humains, financiers et matériels en partageant des expériences artistiques et des informations sur les spectacles. Ceci nous permet de proposer des spectacles de qualité et de fidéliser notre public, mais aussi d'être reconnu comme lieu de création et de diffusion par les compagnies.

### L'accueil en partenariat ou en coréalisation.

#### Les Guily

La compagnie des amateurs de la Ligue d'Improvisation Lyonnaise est accueillie toute l'année dans nos murs pour ses répétitions et ses matchs.

Les Guily sont également membres associés du conseil d'administration de la MJC.

Ils interviennent ponctuellement dans l'année sur certains de nos événements.

#### Les autres projets accueillis en partenariat

Pour répondre plus ponctuellement aux sollicitations extérieures, la MJC s'est fixé comme ligne directrice de répondre aux demandes rentrant dans les rubriques suivantes :

- compagnies ou projets locaux (écoles du quartier, compagnies locales comme la Compagnie Propos, etc...),
- projets et/ou événements de nos partenaires territoriaux (Centres Sociaux, Maison de la

- Danse...),
- projets de créations participatives,
  - accueil de manifestations militantes (ex : Migrant'scène).

### La résidence du Théâtre du Grabuge

Fondé en 1996 à Lyon, le Théâtre du Grabuge est une compagnie qui réunit aujourd'hui plusieurs artistes. À la croisée de récits fondateurs et d'écritures contemporaines, les créations du Théâtre du Grabuge s'inventent dans un dialogue avec les citoyens, à la recherche d'un art résolument engagé dans une rencontre avec les réalités d'aujourd'hui.

La compagnie du Théâtre du Grabuge est en résidence à la MJC Laënnec-Mermoz depuis 2010.

Une convention de partenariat lie les deux associations et le Théâtre du Grabuge est membre associé du Conseil d'Administration de notre maison.

Aujourd'hui, la connivence entre la MJC et la compagnie se renforce autour du projet pour la salle Genton intitulé L.A.B 21 (voir plus loin).

## COCOTTE MINUTE

Née de la rencontre entre le Théâtre du Grabuge et la MJC, Cocotte Minute propose à des amateurs des quartiers populaires du 8<sup>ème</sup> arrondissement et des alentours, qu'ils soient danseurs, chanteurs, slameurs, auteurs, musiciens... de confronter leurs pratiques pour un savoureux mélange !

La seconde volonté du projet est de permettre la rencontre entre différentes équipes artistiques et artistes des territoires concernés.

Ainsi, nous avons proposé le projet à Paule Cornet de la Cité des Pianistes pour la partie musicale ainsi qu'à Martin Chastenet, beat-boxeur et slameur qui avait travaillé sur Mermoz avec l'équipe de AADN.

Le chorégraphe est un chorégraphe associé à la MJC pour le projet de Résidence ou Acordanse (Najib Guerfi puis Jsé).

La mise en scène a été menée par Géraldine Bénichou pour les 3 premières éditions.

Concrètement, un appel à audition par voie de presse et affichage sur les territoires permet de toucher un public qui ne fréquente pas forcément les structures socio-culturelles.

Ensuite démarre un travail en atelier autour des pratiques artistiques de chacun et des temps communs pour construire le projet collectif.

Cocotte Minute a d'abord pris la forme d'un spectacle vivant réunissant des amateurs des quartiers populaires et une équipe artistique locale également. Aujourd'hui, ce projet prend la forme d'un film moyen-métrage conduit par Slimane Bounia, réalisateur et proche collaborateur du Théâtre du Grabuge.

Cocotte Minute, ce sont des individualités et des créativité diverses qui se réunissent pour un projet artistique collectif : se rencontrer, se confronter et négocier son art au profit d'une création collective pour créer ainsi de l'interculturalité.

Public : entre 20 et 30 amateurs, toutes disciplines, tous âges, principalement issus des quartiers populaires du 8<sup>ème</sup> arrondissement.

### Les organisateurs

La MJC Laënnec-Mermoz avec la complicité du Théâtre du Grabuge

Ville de Lyon (Politique de la Ville), État (DRAC), Région Rhône-Alpes (FIACRE)

## **L.A.B 21**

Laboratoire Artistique des Banlieues du XXIème siècle

Le L.A.B 21 est un projet en cours d'élaboration. Il est né d'échanges et d'accointances, avec comme objectifs de :

- Favoriser la promotion et la capitalisation des démarches artistiques qui articulent à la fois création contemporaine et participation citoyenne, exigence artistique et éducation populaire. Permettre ainsi le croisement des publics mais aussi les échanges entre les acteurs de ces projets.
- Créer un outil culturel innovant situé dans un quartier populaire du 8e arrdt de Lyon, qui expérimente une co-gouvernance et met en place des instances de pilotage réunissant tous les acteurs en jeu (artistes, « participants », acteurs sociaux et culturels, chercheurs et universitaires, représentants politiques).
- Expérimenter de nouvelles formes d'art participatif ou approfondir des expériences artistiques qui donnent la parole et/ou une place aux « habitants » des quartiers populaires. Le L.A.B 21 est un lieu pluridisciplinaire qui expérimente des esthétiques artistiques nouvelles.

## 5 L'organisation / le pilotage

### Le pilotage de la MJC

#### Le pilotage associatif

L'Assemblée Générale annuelle des adhérents est le lieu privilégié de la vie démocratique de la MJC. C'est là notamment que les membres adhérents de la MJC élisent les membres du Conseil d'Administration.

Le CA est composé actuellement :

- de 11 membres adhérents élus pour une période de 3 ans renouvelable par 1/3,
- de 2 membres de droits : le directeur et un représentant de la fédération,
- de 2 membres associés : un représentant des « Guily » et un du « Théâtre du Grabuge »,
- d' 1 membre invité : un représentant de la mairie du 8e arrondissement.

Le CA se réunit environ toutes les 6 semaines. Il vote les décisions de fonctionnement de la MJC. Du fait du petit nombre de membres, le CA a décidé de ne pas réunir son Bureau (sauf urgence) et préfère traiter toutes les questions en CA.

#### L'équipe de professionnels

L'équipe permanente est constituée de 14 salariés :

- Un poste de Direction, temps plein, mis à disposition par la fédération MJCRA, CDI,
- Un poste de Coordination accueil/activités, temps plein, CDI, (Direction Adjointe),
- Un poste de Médiation culturelle, temps plein, CDI, (Direction Adjointe),
- Un poste de Comptabilité, temps partiel 23h/hebdo, CDI,
- Un poste d'Animation jeunesse, temps plein, CDI,
- Un poste d'Animation jeunesse, et Direction d'Alae, temps plein, CDI,
- Un poste d'Animation jeunesse, contrat d'avenir, temps plein, CDD 1 an,
- Un poste d'Animation jeunesse, contrat d'apprentissage, temps plein, CDD 2 ans,
- Un poste de Responsable d'accueil, temps partiel 26h/hebdo, CDI,
- Deux postes d'Agents d'accueil, temps partiel 25 et 17,5h /hebdo, CDI,
- Un poste de Chargé de communication, CAE temps plein, CDD 2 ans,
- Un poste de Régie Générale, embauché au « coup par coup » comme intermittent du spectacle,
- Un poste d'Agent d'entretien et de gardiennage, temps plein, CDI, qui bénéficie d'un logement de fonction,
- Des postes d'Animations techniques : environ 35 salariés, temps partiel,
- Des postes d'Animation d'Accueil de Loisirs (Bafa), 8 à 12 salariés, temps partiel.

#### Les salariés

70 salariés annuels représentant 14,95 ETP (équivalent temps plein) auxquels nous devons ajouter du personnel mis à disposition soit 1,33 ETP.

#### Le bénévolat

Nous bénéficions principalement de l'aide de nos bénévoles sur le CA et sur les projets culturels, pour une moindre part sur les activités hebdomadaires.

Le bénévolat représente 2400 h annuelles soit 1,49 ETP.

## Le bâtiment MJC

La MJC Laënnec Mermoz est implantée dans le quartier Mermoz, au sud-est de Lyon.

### Le mode de gestion

C'est un bâtiment municipal qui est sous la pleine responsabilité de la MJC. Une convention d'occupation des locaux nous lie avec la ville de Lyon.

### L'utilisation des locaux et locaux annexes

La MJC dispose de 1500 m<sup>2</sup> environ pour ses activités : 6 bureaux administratifs, 11 salles de réunion et d'activité et une salle de spectacle qui peut accueillir 200 personnes en configuration gradins repliés, et 144 en places assises. Elle utilise aussi 2 gymnases extérieurs pour le badminton et l'escalade. De plus nous disposons d'une cour et d'un espace vert attenant au bâtiment.

### Des améliorations

Le vieillissement et l'inadaptation du bâtiment actuel nécessitent la mise en œuvre d'une rénovation des locaux. Construit en 1981 ce bâtiment n'a pas été rénové depuis.

Ces dernières années les différents Conseils d'Administration ont fait de nombreuses demandes de rénovation de la MJC auprès de la ville de Lyon. En 2015 nous avons enfin pu voir aboutir notre projet de déplacement de la banque d'accueil et la création d'un bureau supplémentaire pour la coordinatrice des activités.

Nous continuons à demander à la ville de rénover une partie du bâti : la zone du bar et cafétéria ainsi que la salle Genton. Ces améliorations que nous réclamons devront porter tant sur la sécurité et l'accessibilité que sur l'aspect esthétique. Des temps d'échanges avec les services techniques de la ville sont programmés. Nous espérons fortement qu'ils permettront une accélération des travaux nécessaires pour cet édifice.

## Notre démarche participative

En préalable à la construction du projet associatif, il faut réaliser un diagnostic partagé qui est constitué de données froides (les données statistiques, la connaissance du territoire où est implantée la MJC, les partenaires, la population...) et de données chaudes qui sont des données récoltées auprès du public, des adhérents et des partenaires. À ce travail devra se rajouter le croisement de l'analyse du diagnostic et de l'analyse du projet précédent. Cela constitue les éléments qui doivent permettre à l'équipe de dégager des axes de développement pour les 5 prochaines années.

## 1 Méthode Utilisée

### Descriptif de la méthode du Diagnostic

Nous avons organisé des séances collectives avec les adhérents, les 18 & 27 janvier et 8 & 24 février 2014.

Il était indispensable de créer du lien, de la discussion avec les adhérents. De réfléchir aux moyens de les faire passer de l'intérêt particulier (celui de l'activité) à l'intérêt collectif (celui du projet).

#### Pour les adhérents

Un travail collectif en petits groupes de 3 ou 4 sur ce que souhaite demander l'équipe aux adhérents. La consigne est volontairement large. Le document support peut être le premier travail réalisé par l'équipe le 27 septembre sur l'état des lieux de la MJC et sur quoi l'on peut agir.

Chaque groupe a ensuite restitué sa production.

Dans un deuxième temps l'équipe s'est à nouveau séparée en 2 avec pour consigne pour l'un des groupes de **hiérarchiser les questions pour les séances collectives avec les adhérents** et pour le deuxième groupe, de faire des propositions sur **comment inviter, solliciter les adhérents**.

Parallèlement à ce travail, l'équipe s'est répartie sur l'une des 4 séances collectives adhérentes. Elles ont été animées par Christine GIRAUD de la scoop Accolades avec l'aide de l'équipe présente. La possibilité a été donnée aux adhérents de s'inscrire et de venir à l'une des 4 séances afin de toucher le maximum de personnes.

#### Pour les partenaires

Nous avons réuni nos partenaires sur deux demi-journées de leur choix. Les 21 et 26 mars 2014, coanimées par l'équipe, ces séances ont permis à nos partenaires de s'exprimer sur toutes nos actions et projets, sur notre vie associative ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis de la MJC.

## 2 Analyse

La MJC a choisi au moment d'écrire son projet de consulter les partenaires et les adhérents. Il semblait indispensable d'avoir leur vision afin d'enrichir notre réflexion sur les axes de développement et sur les actions du nouveau projet.

### Synthèse des retours des adhérents

- Il ressort que la MJC est un lieu ouvert, convivial, de proximité, accessible financièrement.
- Elle propose un panel conséquent d'activités culturelles et sportives.
- Cependant la communication semble insuffisante pour les adhérents, ils ne connaissent pas toutes les offres de la MJC.
- Les locaux sont vétustes, il y a peu de possibilités de parking.
- Les projets pour les enfants et les tout-petits sont insuffisants, ainsi que le volet solidarité et lien social.
- L'enquête révèle une méconnaissance de la structure et de la vie associative, ce qui explique la difficulté à renouveler les administrateurs. Dans l'ensemble les adhérents ne souhaitent pas devenir bénévoles, mais ils veulent plus d'information et plus d'accompagnement.

### Synthèse des partenaires :

Ils se sont prononcés par thématique, mais on retrouve des fils conducteurs :

- Le projet global doit être plus défini et en complémentarité avec les autres structures travaillant sur la même population.
- Les partenariats doivent être renforcés.
- Une pérennisation des projets communs est souhaitée.
- Quel accueil et accompagnement pour les 16/25 ans ?
- Il faut inclure davantage les habitants surtout sur Acordanse.
- Il faut garder une mémoire des projets, dans le but de les transmettre ailleurs.
- « Prenez racines » est un projet différent des autres par son côté « nature », il doit être étendu,
- Satisfaction et force des projets culturels
- Rénovation nécessaire du bâtiment

## 3 Valeurs

### Méthode

Nous avons travaillé en 8 groupes de 2 ou 3 durant 15 mn. Après échange nous nous sommes mis d'accord sur 4 valeurs en apportant des argumentations, ensuite les groupes de 2/3 se sont regroupés pour former 4 groupes de 5/6. Les groupes ont à nouveau eu 20 mn pour échanger et se mettre d'accord toujours avec des argumentations sur 4 valeurs. Idem pour les 2 groupes de 12.



Lors de ce travail, la formulation précise des valeurs, l'utilisation d'un mot plutôt qu'un autre est particulièrement difficile.

Les thèmes choisis à l'issue de ce processus sont :

### Éducation pour tous et par tous

- Accès à toutes les formes de culture (sport, activités....)
- Progrès individuel et collectif
- Coéducation, co-construction
- Démocratie culturelle

### Égalité

- Mixité et accessibilité, mixité de genre (homme/femme), mixité culturelle, mixité sociale et culturelle
- Respect du vivre ensemble

### Partage

- Engagement pour le collectif
- Sociabilité, fraternité
- Apprentissage, solidarité, équité
- Accompagnement
- Partage/échange

### Respect

- Respect et solidarité envers les autres, l'environnement, les règles de vie commune
- Droits et devoirs des citoyens
- Respect de la laïcité
- Indépendance et neutralité vis-à-vis des conceptions religieuses et politiques
- Pas de prosélytisme dans la MJC et ses événements

### Épanouissement

- Développement « personnel » et collectif
- Plaisir, convivialité, loisirs
- Épanouissement culturel

## 4 Axes de Développement

### Finalité

La MJC Laënnec Mermoz porte un projet d'éducation populaire pour développer la citoyenneté à travers les objectifs suivants :

### Les objectifs généraux

#### AXE 1 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU TERRITOIRE

- En favorisant le lien social et le partenariat.

#### AXE 2 : CONSTRUIRE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

- En facilitant la compréhension du monde.
- En développant le vivre ensemble et le pouvoir d'agir des habitants.

#### AXE 3 : DEVELOPPER LE PARTAGE CULTUREL

- En développant l'accès à la diversité des cultures, des savoirs, des arts et des pratiques artistiques.
- En favorisant les projets artistiques et culturels innovants.

## 1 Plan d'actions 2016 – 2020

Les axes stratégiques sont les orientations globales de la MJC. Ils se déclinent en objectifs généraux puis en objectifs opérationnels. Ceux-ci définissent les actions à mettre en œuvre, à consolider ou à développer.

Les critères d'évaluation permettront d'établir l'avancement du projet, et d'y apporter les corrections éventuelles.

### AXE 1 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU TERRITOIRE

AXE 1 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU TERRITOIRE			
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Favoriser le lien social	<p><b>Créer des espaces de convivialité, d'échanges</b></p> <p><b>Favoriser l'engagement des habitants dans leur cadre de vie</b></p> <p><b>Accompagner des projets collectifs</b></p>	<p>Aménagement des parties communes de la MJC</p> <p>Créer des temps d'échanges qui favorisent l'information</p> <p>Rendre les actions et projets attractifs et ludiques</p> <p>Accueillir, informer, orienter, solliciter les publics</p> <p>Communiquer, valoriser, consolider et pérenniser les actions existantes</p>	<p>Enquêtes qualitatives sur la lisibilité et la convivialité du lieu MJC</p> <p>Augmentation du Nb d'adhérents à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration</p> <p>Augmentation du Nb de participants aux réunions publiques et débats</p> <p>Augmentation du Nb d'habitants en demande de projets / d'accompagnement de sorties culturelles et sportives</p>
	<p><b>Aller à la rencontre des nouveaux habitants</b></p> <p><b>Accompagner les nouveaux habitants dans les projets déjà existants</b></p> <p><b>Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans le territoire</b></p>	<p>Communications spécifiques sur les événements festifs et conviviaux pour les nouveaux habitants</p> <p>Mise en place d'outils pour les connaître /repérer</p> <p>Être en veille de projets. Mobiliser, faire le lien avec les publics</p>	<p>Non apparition de tensions entre les habitants du territoire</p> <p>Accueil accessible aux premiers arrivants</p> <p>Augmentation du Nb d'adhérents</p> <p>Enquêtes qualitatives</p>
Favoriser le partenariat	<b>Piloter en partenariat les projets</b>	<p>Élargir et structurer les instances de pilotage</p> <p>Coconstruire les cahiers des charges des projets avec nos partenaires et les habitants</p> <p>Déléguer et définir les places et rôles de chacun</p>	<p>Évolutions qualitatives sur nos partenariats</p> <p>Implications de nos partenaires dans les actions</p>

## AXE 2 : CONSTRUIRE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

AXE 2 : CONSTRUIRE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE			
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Faciliter la compréhension du monde	Rendre le citoyen acteur dans la cité	Ouvrir les actions au bénévolat Cafés débats Prenez racines Cocotte Minute	Nb de portages autonomes des projets par les habitants
	Lutter contre les préjugés par la connaissance, l'ouverture culturelle	Rencontres culturelles, scientifiques Programme salle Genton Renforcer la médiation culturelle et sociale	Augmentation du Nb de participants
Développer le vivre ensemble	Lutter contre les discriminations	Déclinaison dans chaque action de la MJC Organiser des débats Organiser des événements	Équilibre Femme/Homme
	Développer des projets qui mélangent les publics	EPE (Espace Parents Enfants) Actions Secteur Jeunes ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) Croisement des publics des activités hebdomadaires et décloisonnement	Nb de projets qui mélangent les publics Apaisement et mélange des personnes dans l'espace public
Développer le pouvoir d'agir des habitants	Encourager les habitants à participer à la vie démocratique	Inciter à faire partie des instances Chantiers jeunes Prenez racines Permettre la mixité des publics Fil Médiation et articulation de la MJC : de l'individu au collectif	Taux de participation aux élections sur le quartier Augmentation du Nb d'habitants dans la co construction des projets
	Encourager les habitants à participer à la vie associative	Cafés débats Négociation de projet Structurer une parole habitant	Nb de participants au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

### AXE 3 : DEVELOPPER LE PARTAGE CULTUREL

AXE 3 : DEVELOPPER LE PARTAGE CULTUREL			
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
<p>Développer l'accès à la diversité des cultures, des savoirs, des arts et des pratiques artistiques</p>	<p><b>Favoriser la mobilité des publics</b></p> <p><b>Mettre en synergie les ressources artistiques proches et éloignées</b></p> <p><b>Permettre le dialogue entre savoirs « scientifiques » et savoirs empiriques (expertise d'habitants)</b></p> <p><b>Permettre le dialogue entre pratiques professionnelles et amateurs</b></p>	<p>Biennale de la danse</p> <p>Programme Jeune public – développer le collectif et le réseau partenaires</p> <p>Avec nos partenaires, offrir (invitation et places réduites) des places de spectacles, des entrées aux musées... à nos publics</p> <p>Acordanse</p> <p>Culturelle XXelles</p> <p>Accueillir et accompagner les troupes d'amateurs et les compagnies professionnelles</p> <p>Cocotte Minute</p>	<p>Enquêtes qualitatives sur la reconnaissance du public extérieur, des familles et des institutions.</p> <p>Nb d'implications et de bénévoles dans les projets</p> <p>Enquêtes qualitatives sur l'évolution de la danse sur le quartier</p> <p>Nb de nouveaux projets co construits</p> <p>Enquêtes qualités artistiques des actions culturelles</p> <p>Enquêtes qualités sur l'appropriation collective du cadre de vie</p> <p>Montants des financements</p>
	<p><b>Favoriser les projets artistiques et culturels innovants</b></p>	<p><b>Permettre l'expérimentation artistique et sociale</b></p> <p><b>Être médiateur entre l'art et les publics</b></p>	<p>Mettre en place LAB 21</p> <p>Résidence d'artistes et compagnies professionnelles</p> <p>Prenez racines</p> <p>Eau de rose</p> <p>Actions artistiques en lien avec les transformations urbaines</p> <p>Rechercher les partenariats financiers et opérationnels</p>

## 2 Le lien avec le budget

### Les évolutions budgétaires :

Pour notre projet associatif voici les possibilités d'évolution budgétaire à 4 ou 5 ans :

#### ALAE

La dotation de la ville de Lyon est correcte pour cet accueil de loisirs associé aux 3 écoles Mermoz. Néanmoins, la situation sociale des élèves de ces écoles mériterait une amélioration sensible de ce financement, prioritairement pour le taux d'encadrement.

#### Espace parents enfants

C'est un petit budget, mais il reste fragile, car la MJC assume sur ces fonds propres la rémunération de notre professionnelle.

#### Activités hebdomadaires

Avec l'arrivée des nouveaux habitants sur le quartier, nous espérons développer notre secteur activités hebdomadaires ce qui entraînerait une meilleure assise financière pour la MJC.

#### Secteur Jeunes

Nous devons consolider le financement des 2 contrats aidés (contrat d'apprentissage et contrat d'avenir) du Secteur Jeunes, en obtenant auprès de la Caf, ou d'autres institutions, du financement actuellement assumé par nos fonds propres, car le risque financier est important pour nous : 13 000 € et 14 000 € respectivement.

#### Animateur 18-25 ans

Création d'un poste d'animateur 18-25 ans dans le cadre de l'appel à projet déposé par la Métropole auprès de l'ACES.

#### Projets culturels

Nous sommes dans l'attente de la nouvelle définition de la politique budgétaire culturelle de la Région car nos actions culturelles reposent pour 1/3 sur des financements régionaux. Nous sommes assez inquiets de peut-être devoir restreindre nos projets culturels. Nous continuerons de défendre les droits culturels dans nos quartiers populaires.

#### Prenez Racines

Ce projet n'est plus financé à partir de 2016. Dans le cadre de la réhabilitation de Mermoz sud Langlet-Santy nous avons proposé une action en continuité, mais à ce jour elle n'est pas soutenue.

#### Résid8anse

Ce projet repose sur des financements annuels mais la volonté des partenaires est de consolider le budget sur 3 ans.

#### Acordanse

Le financement annuel avec 1/3 de participation de la Région met en péril l'événement pour les années futures.

### Le Défilé de la Biennale

Les difficultés générées par l'ampleur d'un tel projet lors des participations précédant l'édition 2012 nous ont permis d'imaginer un nouveau modèle d'organisation et une économie différente reposant sur la solidarité des équipements socio-culturels lyonnais. En agrandissant l'assise économique du défilé lyonnais nous avons fortement minimisé les risques financiers. De plus nous isolons ce budget du reste de la MJC.

### La salle Genton

Les difficultés de financement de la diffusion de spectacles dans la salle Genton nous ont amenés à diffuser surtout des spectacles jeune public. Cela nous permet d'être juste à l'équilibre financièrement et de ne pas prendre de risque financier. Mais cela nous limite fortement. Nous espérons dépasser ces contraintes par la mise en mouvement du projet LAB 21.

### Cocotte Minute et LAB 21

Pour des raisons financières ce projet se déroule sur 2 années.  
Là aussi le financement régional, 45%, est incertain pour les prochaines éditions.

### Communication

Nous devons, là aussi, consolider le financement du poste de chargé de communication (en contrat aidé).

## Annexe 1

### LA MJC DANS L'HISTOIRE DU DÉFILÉ

- **Défilé 1996** « Aquarela do Brasil » : **Opérateur**, Chorégraphes : Sodapop & Hélène Taddei / Cie Artmouv in Saïlence, projet « Mermoz en têtes »
- **Défilé 1998** « La Méditerranée, un cercle ouvert sur le monde » : **Partenaire** (Opérateur = Centre Social Mermoz), Chorégraphes : Ricardo Manquant, Kader Chelef & Aurélien Kairo / Cie Saïlence, projet « Une mer de caractère »
- **Défilé 2000** « Les routes de la soie, routes du rêve, routes de dialogue » : **Partenaire** (Opérateur = MJC Monplaisir), Chorégraphe : Samir Hachichi, projet « Namashkar »
- **Défilé 2002** « Du Rio Grande à la Terre de feu, sur les chemins de la liberté »
- **Défilé 2004** « L'Europe des grands récits »
- **Défilé 2006** « Le monde des villes, les villes du monde »
- **Défilé 2008** « Légendes d'avenir » : **Partenaire** (Opérateurs = Cies Acte et Kat'chaça), Chorégraphes : Annick Charlot / Cie Acte et Natacha Paquignon / Cie Kat'chaça, projet « C'est quoi demain ? »
- **Défilé 2010** « La Vie en rose » : **Opérateur**, Chorégraphes : Natacha Paquignon / Cie Kat'chaça & Riyad Fghani / Cie Pockemon Crew, projet « Rose Désir, une certaine idée du bonheur »
- **Défilé 2012** « Entre ciel et terre » : **Opérateur**, Chorégraphe : Mourad Merzouki / Centre chorégraphik Pôle Pik, projet « Iles et Ailes »
- **Défilé 2014** « Happy Birthday Mr. Défilé » : **Opérateur**, Chorégraphe : Denis Plassard / Cie Propos, projet « Les Honorables délégations (Attention Vla l'gratin !) »
- **Défilé 2016** « Ensemble... » : **Co-Opérateur**, Chorégraphe : Anan Atoyama / Cie Atou

## LES QUESTIONS POUR LES ADHÉRENTS

### Connaissance de la MJC

- Qu'est-ce qu'une MJC ?
- Connaissez-vous les différents secteurs et projets de la MJC ? (laisser répondre et ensuite les présenter, les expliquer)
- Comment avez-vous connu la MJC ?
- Pourquoi venez-vous à la MJC et pas ailleurs ?
- Pour vous la MJC est-elle assez accessible ? (prix- activités- actions- communication - horaires...)
- Donnez deux points positifs et deux points négatifs de la MJC ?

### Quel adhérent êtes-vous

- Allez-vous voir des spectacles Salle Genton ?
- Pour les parents des enfants adhérents : qu'attendez-vous que la MJC apporte à vos enfants ?
- Qu'attendez-vous de la MJC ?
- Quelles pratiques culturelles avez-vous ?
- Êtes-vous bénévoles d'une association autre que la MJC ?

### Connaissance de la structure MJC, la vie associative

- Savez-vous pourquoi vous payer une adhésion ?
- Connaissez-vous le fonctionnement de la MJC, qui la dirige, qui décide ? (laisser répondre puis expliquer)
- Connaissez-vous les statuts de la MJC ? (association, entreprise, service municipal...)
- Savez-vous que la MJC est gérée par un conseil d'administration ?
- Seriez-vous intéressé pour être administrateur ?
- Qu'est-ce qu'un projet associatif ?
- Définissez en 3 mots des valeurs de la MJC

### Votre implication...

- Au-delà de l'activité pratiquée, quelle peut être votre implication dans la MJC ?
- Seriez-vous prêt à être bénévole ? Dans quel type d'action ? A quel niveau ? Sur quel projet ?
- Par quoi seriez-vous motivé pour être bénévole ?
- Seriez-vous prêt à vous investir dans des projets de la MJC ?
- Quels projets voudriez-vous que la MJC développe ?
- Comment la MJC pourrait-elle vous aider à vous impliquer ?

### Quelles actions pour faire venir les adhérents aux séances collectives sur le projet associatif

#### Communication

- A l'oral (l'équipe de salariés + les bénévoles + les animateurs d'activités) : Cibler les sujets abordés en fonction des personnes.
- Flyer avec les 4 dates
- Web : Facebook - mailing

- Associer les Guily sur la mobilisation en créant une animation dans la MJC
- Un thème : Chantier ouvert au public
- Accroche : Réduction activité / place de spectacle, tirage au sort
- Citer quelques questions pour susciter l'envie

Mode opératoire :

Un buffet

Une garderie pour les enfants (animateur)

Une inscription

Une obligation : inviter des adhérents à venir lors des autres séances (carte d'invitation à transmettre) un cadeau pour celui qui en amène le plus.

### Annexe 3

## RÉPONSES BRUTES

Ce travail d'analyse a été essentiel pour identifier les idées fortes développées par les partenaires et les adhérents afin qu'elles enrichissent la réflexion pour la construction des axes de développement, des actions du nouveau projet. Le temps de cette séance a permis de s'imprégner de ces données, les connaître et les partager.

4 groupes ont été faits afin d'analyser les données des adhérents et des partenaires

### Adhérents

#### Connaissance de la MJC

##### Les plus :

Lieu de rencontre, de découverte et d'épanouissement

Activités sportives et culturelles

Lieu pour tous +

Lieu associatif

Plus grande connaissance des secteurs que des projets

Proximité +

Les prix + ou -

Plus de choix

Communication orale et écrite de la part des adhérents et partenaires

Accessible pour les prix et les horaires

La convivialité +++

Le panel d'activités

L'accueil

C'est un lieu de convivialité et de liens sociaux pour tous et pour tout âge où sont proposés des activités et des projets

On y vient pour la convivialité, la proximité, le lien, le tarif, la diversité, les activités, beaucoup moins pour les projets culturels.

Les prix paraissent accessibles, raisonnables et adaptés à tout type de public

##### Les moins :

Pour le trajet

Les activités enfants (différents paramètres à revoir)

Assiduité, et retards des professeurs

Le parking

Beaucoup de personnes ne connaissent pas la diversité des propositions de la MJC malgré les infos

Les locaux vétustes

##### Les projets à développer :

Pour les tout-petits

Les spectacles et les sorties ++

Le volet solidarité

Les activités ++

### Quels adhérents êtes vous ?

Salle Genton plutôt + mais mitigé environ 1/3 des adhérents vont aux spectacles et 2/3 non ou fréquentation occasionnelle

Attentes (pour les enfants) : épanouissement et sport mais aussi de diverses activités (culturelles, artistiques et sportives)

Ils attendent du lien social, et plus de choix dans les activités déjà proposées

Les pratiques culturelles des adhérents : danse, théâtre, lecture, sport dans et hors de la MJC

### Connaissance de la structure et vie associative

Flou sur le rôle de l'adhésion pour certains et globalement oui pour les autres

La moitié connaît le fonctionnement de la MJC, d'un CA et pour l'autre groupe il y a une certaine méconnaissance

Peu d'adhérents sont intéressés pour être administrateur, par manque de temps, de disponibilité moins par manque d'intérêt

Pour le projet de la MJC c'est le fil conducteur, les grandes lignes de la MJC et les valeurs (lien social, pour tous, ouverture, échange culturel, convivialité)

### Implication

Pépinière

Désir d'implication (faible) si cela touche leur quotidien et leur environnement

Globalement ils ne souhaitent pas être bénévoles, ils souhaitent être plus informés sur les projets et être accompagnés pour devenir bénévoles

Ils ont besoin de concret

Plus ponctuel

Plus d'information sur l'implication attendue par la MJC

Un besoin de communication orale

Pour les projets possibles globalement autour de la musique

### Partenaires

#### Espace parents /enfants

Réunir les orientations de l'EPE être plus clair sur le projet parentalité

Faire un lien entre LAP et EPE

Partenariat entre EPE et les autres structures du quartier (PMI, CS...)

Nécessité que chaque activité menée entre dans le cadre d'un projet global, structuré, dont les objectifs sont bien définis

Complémentarité entre les différents acteurs locaux qui s'adressent à la même population

#### Espace Jeunes

Partenariat avec les autres structures (collège, Centres Sociaux, écoles)

Question des plus de 16 ans grosse attente des partenaires (projet culture)

Proposer les activités à toutes les tranches d'âges sur l'ensemble du territoire

Pour les 16/25 ans : un accompagnement plus spécifique

Pérenniser les projets communs

Les locaux

#### Biennale

Pourquoi la systématisation

Sens du projet par rapport aux partenaires de l'association

La taille du défilé

Attention à ce que le défilé ne soit pas trop ambitieux et reste à taille humaine

#### Acordanse

Donner de la place aux habitants qui le souhaitent tout au long du projet

Place aux habitants dans la programmation /scène

Pérennisation et développement

Projet partenarial

Prenez racines

Visibilité du projet auprès des partenaires

Partage de l'expérience

Valorisation

Autonomie du projet

Volonté de garder la mémoire du projet et de le transmettre à d'autres lieux

Faire découvrir à tous le projet

Rôle d'animation de la vie sociale et introduction du végétal dans un quartier bétonné : à poursuivre

Eau de rose

Pas assez de communication extérieure mais beau projet pour les participants

Genton

Travaux - réhabilitation – signalisation

Projet artistique (associatif) à définir

Projet artiste / habitant

Cocotte-Minute

Beau projet intergénérationnel (habitants et professionnels)

Diffuser ailleurs

La vie associative

Rénover le bâtiment

Consolider l'adhésion/ l'intérêt des adhérents

Un manque de visibilité

Et une question de lisibilité de son action

Qu'attendez-vous de la MJC ?

Une réflexion avec les partenaires sur les projets du territoire

Ne pas être en concurrence, développer ensemble et consolider les partenariats

Devenir un équipement phare de l'entrée est de la ville



